

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE LANGRES

SOMMAIRE

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE LANGRES	1
I. <u>Diagnostic et enjeux</u>	6
Les constats	6-7
Les enjeux pour le CUCS	8
II. <u>Les orientations stratégiques et opérationnelles pour un projet de développement urbain et social durable pour Langres</u>	9
PARTIE I : Améliorer l'image des quartiers neufs et la vie quotidienne de ses habitants	9
PARTIE II : Renforcer l'attractivité des quartiers neufs, au cœur de l'intercommunalité tout en préservant l'équilibre entre les différentes parties de la ville	9
PARTIE III : Prévenir les crises en organisant des processus de régulation et de médiation	9
PARTIE IV : Lutter contre la pauvreté et le chômage en particulier de la jeunesse	10
PARTIE V : Promouvoir une dynamique éducative et participative dans la ville	10
III. <u>Mise en œuvre, pilotage et évaluation du Contrat urbain de cohésion sociale</u>	11 à 17
Pilotage et programmation annuelle	11
Dispositif et indicateurs d'évaluation	12 à 17
PROGRAMME D' ACTIONS	18
PARTIE I : Améliorer l'image des quartiers neufs et la vie quotidienne de ses habitants	19
Thématique : habitat et cadre de vie	19
Action : Engager un projet de rénovation urbaine pour les quartiers Ouches, Citadelle et les Casernes	19-20
Thématique : Habitat et cadre de vie	21

Action : Assurer une gestion urbaine de proximité 21

Thématique : emploi, insertion et activité économique 22

Action : Créer un rapprochement géographique, regroupant ANPE, Assedic et PAIO au Bâtiment Bel Air 22

PARTIE II : Renforcer l'attractivité des quartiers neufs, au cœur de l'intercommunalité tout en préservant l'équilibre entre les différentes parties de la ville 23

Thématique : emploi, insertion et activité économique 23

Action : Planter des entreprises dans le quartier et aider à la création de son emploi, Faciliter la création d'activités et la reprise d'entreprises 23

Thématique : habitat et cadre de vie 24

Action : Développer des infrastructures et des services 24

Thématique : habitat et cadre de vie 25

Action : Lutte contre la ghettoïsation du quartier 25

PARTIE III : Prévenir les crises en organisant des processus de régulation et de médiation 26

Thématique : emploi, insertion et activité économique 26

Action : outils de lutte contre les discriminations 26

Thématique : citoyenneté et prévention de la délinquance 27

Action : lutte contre les violences faites aux femmes 27

Thématique : éducation et égalité des chances 28

Action : Développement des pratiques sportives 28

Thématique : Citoyenneté et prévention de la délinquance 29

Action : actions de prévention- animation de proximité, prévention spécialisée 30

Thématique : Citoyenneté et prévention de la délinquance 31

Action : Optimiser les réponses répressives 31

PARTIE IV : Lutter contre la pauvreté et le chômage en particulier de la jeunesse 32

Thématique : Emploi insertion et activité économique 32

Action : renforcer le potentiel de formation localisée sur le Sud Haute Marne 33

Thématique : éducation et égalité des chances 34

Action : faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie 34

Thématique : emploi, insertion et activité économique	35
Action : Assurer des parcours de formation sans rupture	35
Thématique : emploi, insertion et activité économique	36
Action : Renforcer l'accompagnement des personnes issues des quartiers et de leurs familles	36-37
Thématique : emploi, insertion et activité économique	38
Action : Rapprocher les demandeurs d'emploi, les entreprises et les écoles	38
Thématique : habitat et cadre de vie	39
Action : faciliter l'accès au logement	39-40
Thématique : santé	41
Action : Atelier Santé Ville	41
Thématique : santé	42
Action : dispositif de suivi sanitaire, social et psychologique des personnes toxicomanes	42
Thématique : santé	43
Action : mise en place d'ateliers santé	43
PARTIE V : Promouvoir une dynamique éducative et participative dans la ville	44
Thématique : éducation et égalité des chances	44
Action : Programme de Réussite Educative	44-45
Thématique : éducation et égalité des chances	46
Action : mettre en place des procédures de coéducation	46-47
Thématique : éducation et égalité des chances	48
Action : Projet territorial artistique et culturel	48
Thématique : éducation et égalité des chances	49
Action : Structures nouvelles de participation de tous à la vie démocratique	49
Thématique : éducation et égalité des chances	50
Action : Promouvoir l'égalité des chances	50
Thématique : éducation et égalité des chances	51
Action : Qualifier les intervenants dans les quartiers	51

I. DIAGNOSTIC ET ENJEUX

Les constats

- Présentation succincte de la ville :

La ville compte 9586 habitants. Ville entièrement classée, historique, riche de ses remparts, elle est à la fois ouverte au tourisme, et dispose de nombreuses activités économiques dont la dominante est le secteur plastique.

- ***Après des années prospères, la ville rencontre toutefois de graves difficultés dans ses quartiers neufs (Ouches et Citadelle).***

- Un ensemble de difficultés du territoire, facteurs bloquants de son développement :

- la faible attractivité des quartiers neufs
- du point de vue urbain, les quartiers neufs sont isolés du reste de la ville
- les habitants des quartiers neufs cumulent un ensemble de difficultés socio-économiques (pauvreté, précarité, chômage)
- faible structuration de la vie collective et citoyenne

2381 personnes habitent au quartier Citadelle, soit 24,84 % de la population langroise. Le taux de chômage du quartier Citadelle est de 20,8 %. Le taux de chômage des moins de 25 ans du Quartier Citadelle est de 41,16 %. La part des non diplômés au sein de ce quartier y est aussi conséquente puisqu'elle atteint 31,64 % de la population. La situation du quartier des Ouches est proche.

Le tableau ci-après permet d'avoir une vision générale de la situation des quartiers neufs de LANGRES.

	OPAC V.A.	OPAC (%)	LANGRES V.A.	LANGRES (%)	LANGRES Citadelle	LANGRES Citadelle (%)
Nb Signataires :	5912		1585		875	
Nb Occupants :	13385		3336		1878	
Personne Seule :	2344	40%	716	45%	392	45%
Familles monoparentales :	872	15%	222	14%	145	17%
Demandeurs d'emploi	912	15%	270	17%	172	20%
Moins de 25 ans	484	8%	110	7%	68	8%
Taux de vacance commerciale :	110	2%	31	2%	20	2%
Taux de vacance voué à démolition	97	2%	68	4%	68	7%
Taux de vacance technique	96	2%	24	1%	13	1%
Nb total logts	6314		1750		1014	

Date et source : Décembre 2006 Office Public d'Aménagement et de Construction

VA : valeurs actualisées

Minimas sociaux : La part des allocataires Rmistes sur les quartiers des Ouches et Turenne s'élève à 16 % - la part des allocataires à « bas revenus » sur ces mêmes quartiers s'élève à 53 %.

Volet éducatif : Le diagnostic du dossier de réussite éducative sur la ville de Langres est en cours. Sa nécessité est confirmée par des chiffres défavorables par rapport à la moyenne du département et à la moyenne nationale. En effet le taux des catégories socioprofessionnelles défavorisées sur les quartiers neufs est de 49 % au niveau du collège contre 47% sur la moyenne départementale.

Le taux de réussite à l'évaluation en 6^e en maths pour les enfants issus des quartiers neufs est également inférieur à la moyenne départementale (64,3%) et à la moyenne nationale (64,1%) puisqu'il s'élève à 51,75 %.

Le diagnostic de la réussite éducative détaillera ces chiffres.

Le territoire dispose de ressources fortes, qui peuvent constituer de réels leviers pour son développement :

- un atout patrimonial indéniable de la ville de Langres (remparts, citadelle)
- la proximité d'infrastructures et de services
- foncier disponible (surtout après démolition d'immeubles)
- un réseau d'acteurs et une vie associative dynamique en cours de structuration en réseau

- un partenariat à développer, mais déjà fort entre certains acteurs institutionnels (ville et OPAC 52 notamment)

LES ENJEUX POUR LE CUCS

- Les quartiers neufs, acteurs du développement de Langres

Les quartiers neufs, pour l'instant isolés, vont devenir le cœur de l'intercommunalité à échéance de quelques années. Il s'agit donc d'intégrer pleinement ces quartiers à la vie sociale et économique de Langres, et de les constituer en moteur, parmi d'autres, du développement de la ville.

- Vers une nouvelle identité pour les quartiers neufs

Un enjeu fort pour les « quartiers neufs » de Langres est de faire évoluer leur image négative qui en fait des espaces peu attractifs. Il s'agit, dans le cadre du CUCS, de développer une réflexion pour reconfigurer l'identité de ces quartiers : comment les nommer autrement que comme « Quartiers Neufs » ?

- Une approche de la cohésion sociale et urbaine en terme de développement durable

Il s'agit de prendre en compte, de façon intégrée, les trois dimensions d'un projet de développement durable du territoire : cohésion sociale, développement des richesses, développement écologique.

- Un enjeu de renforcement et de développement d'une culture partenariale de projet

La ville de Langres ne disposait pas jusqu'à présent de contrat de ville. Les acteurs institutionnels et associatifs ne bénéficient pas d'une culture forte du partenariat et du projet. Les habitudes de travail en commun et la connaissance mutuelle des différents acteurs, restent largement à développer dans le cadre du CUCS.

- Une approche visant à promouvoir une dynamique éducative.

La ville de Langres ne disposait pas jusqu'à présent d'une ZEP. Son éligibilité au CUCS de niveau 2 lui permettra d'élaborer un diagnostic sur la situation éducative des jeunes âgés de 2 à 16 ans. Un programme d'actions sera élaboré après avoir obtenu l'accord de l'Agence de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances (ACSE).

- Une approche visant à la promotion de la citoyenneté

Il s'agit de développer les différents modes de participation citoyenne à la vie collective. En ce sens, un des enjeux du CUCS est méthodologique : utilisation de tous les relais du quartier (cyberbase, commerces, associations, écoles, syndicats...), les contributions citoyennes individuelles et les ressources du service communication (boîtes à idées sur le site Internet et ouverture de la cyberbase à ce sujet, page spéciale « suivi du CUCS » dans le bulletin municipal, développement d'un système de questionnaires comme pour les réunions de quartier, panneaux d'affichage dans les quartiers neufs...).

II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL DURABLE POUR LANGRES

Cinq orientations stratégiques, déclinées en objectifs opérationnels, structurent le projet urbain de cohésion sociale de Langres.

PARTIE I : AMELIORER L'IMAGE DES QUARTIERS NEUFS ET LA VIE QUOTIDIENNE DE SES HABITANTS :

- Engager un projet de rénovation urbaine pour les quartiers Ouches, Citadelle et les Casernes, en redessinant ces quartiers avec les Casernes comme facteur de lien, avec un réel système de management environnemental
- Assurer une gestion urbaine de proximité
- Limiter le sentiment d'insécurité en développant la police de proximité
- Développer la place de l'art dans les quartiers et la ville
- Créer un rapprochement géographique, regroupant ANPE, Assedic et PAIO au Bâtiment Bel Air (maison de l'emploi ou maison des services de l'emploi)

PARTIE II : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES QUARTIERS NEUFS, AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITE TOUT EN PRESERVANT L'EQUILIBRE ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES DE LA VILLE :

- Implanter des entreprises dans le quartier et aider à la création de son emploi
- Faciliter la création d'activités et la reprise d'entreprises
- Poursuivre une politique ambitieuse de l'habitat
- Développer les infrastructures et les services
- Lutter contre la ghettoïsation du quartier

PARTIE III : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

- Lutter contre le racisme
- Développer une politique de lutte contre les discriminations
- Offrir des perspectives d'avenir et de reconnaissance à tous les citoyens, en particulier les jeunes
- Promouvoir l'égalité des chances
- Développer les pratiques sportives
- Renforcer et développer les actions de prévention : animation de

- proximité, prévention spécialisée
- Optimiser les réponses répressives

PARTIE IV : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

- Faciliter l'accès à la formation et renforcer le potentiel de formation localisée sur le Sud Haute Marne
- Lutter contre le chômage
- Aider à la mobilité
- Assurer un parcours d'insertion sans rupture
- Renforcer l'accompagnement des personnes issues des quartiers et de leurs familles
- Rapprocher les demandeurs d'emploi, les entreprises et les écoles
- Faciliter l'accès au logement
- Mettre en place un Atelier Santé Ville orienté sur la santé mentale, et la mise en place d'un SIG
- Renforcer le dispositif de suivi sanitaire, social et psychologique des personnes toxicomanes
- Créer 4 ateliers santé : alimentation, personnes âgées, adolescents, personnes dépendantes

PARTIE V : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET PARTICIPATIVE DANS LA VILLE

- Organiser et animer un Programme de Réussite Educative
- Mettre en place des procédures de coéducation en s'appuyant sur la politique éducative menée par la Ville, en renforçant et en intégrant les dispositifs existants (CEL, CLAS, VVV etc...).
- Développer l'engagement citoyen
- Faciliter l'accès aux droits
- Définir et développer un projet territorial artistique et culturel (hors temps scolaire)
- Développer des structures nouvelles renforçant la participation de tous à la vie démocratique locale : un conseil de quartier animé par des élus, des techniciens et des personnes volontaires tirées au sort, un conseil local de jeunes, des assises de la Jeunesse et/ou de la Ville
- Lutter contre la fracture numérique

III. MISE EN ŒUVRE, PILOTAGE ET EVALUATION DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

Le pilotage du CUCS

- Un comité de pilotage : un appel à projets sera rédigé, puis soumis au comité de pilotage composé des signataires du contrat, et co-présidé par la Ville et l'Etat. Il est composé des services de l'Etat, de la Ville, de l'animateur MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale), du Conseil Général, de la CAF, du Conseil Régional, et de l'OPAC.
- Un comité partenarial de suivi technique : Il est composé de l'animateur MOUS, d'une personne déléguée par les services de l'Etat, d'une personne déléguée par la CAF, d'une personne déléguée par le Conseil Général, d'un responsable du CCAS ou du service jeunesse de la ville.
- Un chef de projet CUCS (animateur MOUS) : après la signature du contrat Etat / Ville, il sera chargé d'approfondir la mise en œuvre du contrat pour chaque problématique retenue, ainsi que de la mise en place du projet de réussite éducative en lien avec le service jeunesse de la ville.

La programmation annuelle

- Le phasage pluri annuel sera décidé en comité de pilotage
- Des réunions, à l'initiative de l'équipe projet, seront organisées par thématique (maison-relais, habitat et cadre de vie, prévention de la délinquance, emploi, réussite éducative, santé, lien social, lutte contre les discriminations, culture). D'autres réunions thématiques se dérouleront le cas échéant selon les nécessités.
- L'Etat réunira une commission inter services préalablement au Comité de Pilotage afin de connaître la position générale de ses services. La Ville effectuera les démarches identiques, et consultera le cas échéant son Conseil ; elle avisera selon la situation.
- un appel à projet sera rédigé après la signature du CUCS à l'attention des associations concernées par le projet du CUCS puis soumis au comité de pilotage
- Les actions font l'objet d'un calendrier sur 3 ans. Le tableau joint liste le calendrier approximatif des réalisations.

- Les associations bénéficiaires de conventions pluriannuelles seront déterminées au cours des comités de pilotage coprésidés par l'Etat et le Maire.

Dispositif d'évaluation

- La production annuelle d'un bilan comportant à la fois des données sur les réalisations et des éléments actualisés de contexte.
- Le CUCS fera l'objet d'une évaluation au cours du dernier trimestre 2009 afin de préparer la prochaine contractualisation à partir de 2010 : il s'agit de la réalisation d'une évaluation des effets produits par l'action du CUCS au terme de la période de trois ans du contrat.
- L'évaluation consistera, après analyse des données quantitatives et qualitatives, à estimer l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact du projet de cohésion urbaine et sociale sur les Quartiers et sur la Ville, la qualité du travail du réseau – cohésion et connexion –
- Afin de disposer de données actualisées un observatoire socioéconomique sera mis en place. Il s'appuiera sur un Système d'Information Géographique (SIG) dont l'architecture a déjà été élaborée.

Indicateurs pour l'évaluation

A ce stade, deux types d'indicateurs peuvent être définis

- Des indicateurs de contexte pour chaque axe : il s'agit d'appréhender l'évolution du territoire au regard des différents axes du contrat
- Des indicateurs de résultats pour chaque action : ils seront directement fondés sur les résultats attendus, formulés à chaque fois que cela est possible sous forme d'objectifs mesurables.

Par ailleurs des indicateurs d'activité (c'est-à-dire de réalisation) sont intégrés dans les fiches actions. Ces indicateurs devront figurer au sein des rapports d'activité des opérateurs financés dans le cadre du contrat.

Axe 1 : Améliorer l'image des quartiers neufs et la vie quotidienne de ses habitants

- ▶ Indicateurs de contexte :
 - Montant des loyers

- Nombre d'incidents police – habitants

Action 1/1 : Engager un projet de rénovation urbaine pour les quartiers Ouches, Citadelle et les Casernes

- ▶ Résultats attendus
 - Définition du Projet Urbain et acceptation par l'ANRU

Action 1/2 : Assurer une gestion urbaine de proximité

- ▶ Résultats attendus
 - Diminution du nombre de dégradations de X%
 - 15 jours de délai entre le constat de dégradations et la réparation

Action 1/3 : Créer un rapprochement géographique, regroupant ANPE, Assedic et PAIO au Bâtiment Bel Air

- ▶ Résultats attendus
 - Rapprochement géographique ANPE PAIO Assedic réalisé et quelques procédures mises en commun

Axe 2 : Renforcer l'attractivité des quartiers neufs, au cœur de l'intercommunalité tout en préservant l'équilibre entre les différentes parties de la ville

- ▶ Indicateurs de contexte :
 - Nombre d'entreprises dans les quartiers neufs
 - Taux de vacance
 - Taux de jeunes majeurs locataires OPAC
 - Nombre d'infrastructures collectives d'échelle communale dans les quartiers

Action 2/1 : Implanter des entreprises dans le quartier et aider à la création de son emploi, Faciliter la création d'activités et la reprise d'entreprises

- ▶ Résultats attendus
 - X entreprises ou activités créées dans les quartiers neufs
 - Augmentation des créations et reprises d'entreprises par les personnes issues des quartiers neufs.
 - Mise en place d'expositions sur la découverte des métiers par les jeunes.
 - Augmentation des créations d'entreprises effectuées par des femmes

Action 2/3 : Développer des infrastructures et des services

- ▶ Résultats attendus

- Elaboration du projet de la maison de quartier
- Implantation de nouveaux services
- Augmentation du taux de fréquentation des structures présentes par les habitants
- Satisfaction des habitants vis-à-vis des ces structures

Action 2/4 : Lutte contre la ghettoïsation du quartier

- ▶ Résultats attendus
- % logements adaptés égal au % de la population spécifique
- Augmentation chaque année de la proportion des échanges entre les habitants des quartiers neufs et ceux des autres parties de la ville et de l'intercommunalité
- Augmentation du nombre de personnes des quartiers neufs dans les manifestations de la ville
- Participation de l'ensemble des personnes en retard de paiement de loyers aux sessions logement

Axe 3 : Prévenir les crises en organisant des processus de régulation et de médiation

- ▶ Indicateurs de contexte :
- Taux de délinquance et de sanctions par an
- Nombre de plaintes de femmes pour violence
- Nombre de personnes ayant une activité sportive dans les quartiers neufs et dans la ville

Action 3/1 : outils de lutte contre les discriminations

- ▶ Résultats attendus
- 10 personnes formées /an au repérage des discriminations

Action 3/2 : lutte contre les violences faites aux femmes

- ▶ Résultats attendus
- Diminution chaque année du nombre de femmes violentées
- Aide de toutes les femmes victimes de violence à déposer plaintes et accompagnement

Action 3/3 : Développement des pratiques sportives

- ▶ Résultats attendus
- X% de la population ayant une activité sportive (dont X% de sports à risque)
- 40 jeunes fréquentant la boxe éducative

Action 3/4 : actions de prévention - animation de proximité, prévention spécialisée

- ▶ Résultats attendus
- Diminution du taux de délinquance de X%
- Diminution chaque année du sentiment d'insécurité
- 10 TIG majeurs et 10 TIG mineurs
- 5 aides à la réinsertion de détenus
- 7 jeunes ayant participé à un séjour de rupture
- 40 jeunes en chantier éducatif

Action 3/5 : Optimiser les réponses répressives

- ▶ Résultats attendus
- Rapprochement du taux de délinquance et du taux de sanctions
- Diminution du taux de délinquance de X%
- Développement des opérations communes entre Gendarmerie, Service Jeunesse, Police

Axe 4 : Lutter contre la pauvreté et le chômage, en particulier de la jeunesse

- ▶ Indicateurs de contexte :
- Taux de chômage (global, jeunes, femmes)
- Minima sociaux

Action 4/1 : Renforcer le potentiel de formation localisée sur le Sud Haute Marne

- ▶ Résultats attendus
- augmentation du nombre de formations localisées
- augmentation du nombre de personnes formées

Action 4/2 : Faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie

- ▶ Résultats attendus
- consolidation des formations à l'accès aux savoirs de base,
- renforcement des actions sur la parentalité

Action 4/3 : Assurer des parcours d'insertion sans rupture

- ▶ Résultats attendus
- Ramener le taux de chômage des quartiers neufs à celui de la ville

Action 4/4 : Renforcer l'accompagnement des personnes issues des quartiers et de leurs familles

- ▶ Résultats attendus
- Ramener le taux de chômage des quartiers neufs à celui de la ville

Action 4/5 : Rapprocher les demandeurs d'emploi, les entreprises et les écoles

- ▶ Résultats attendus
- 1 exposition/an de découverte des métiers
- X mobilisation de la plate forme de vocation /an

Action 4/6 : Faciliter l'accès au logement

- ▶ Résultats attendus
- 0 personne sans propositions

Action 4/7 : Atelier Santé Ville

- ▶ Résultats attendus
- Réalisation d'un observatoire (déterminants territoriaux, besoins, accès, offres de soins, de prévention...)

Action 4/8 : dispositif de suivi sanitaire, social et psychologique des personnes toxicomanes

- ▶ Résultats attendus
- Mise en place d'une structure de soins pour les personnes toxicomanes
- 50 toxicomanes suivis

Action 4/9 : ateliers santé

- ▶ Résultats attendus
- Création de 4 ateliers santé (alimentation, personnes âgées, adolescents, personnes dépendantes Taux de prises en charge des adolescents repérés
- Mise en place d'une opération de prévention/an dans chaque CM2 et classes collèges
- X% bilans de santé réalisés à la PAIO

Axe 5 : Promouvoir une dynamique éducative et participative dans la ville

- ▶ Indicateurs de contexte :
- Taux d'illettrisme
- Nombre d'inscriptions sur les listes électorales
- Nombre d'adhésions dans les associations

- Données Education Nationale pour les parcours scolaires

Action 5/1 : Programme de réussite Educative

- ▶ Résultats attendus
 - Réduction significative de l'écart entre la réussite scolaire dans les quartiers neufs et celle qui est observée au centre ville et faubourgs.
 - Augmentation notable du pourcentage de parents qui ont des contacts réguliers avec l'école.

Action 5/2 : Mettre en place des procédures de coéducation

- ▶ Résultats attendus
 - X% des adultes en formation
 - Participation de l'école aux actions collectives du quartier
 - Amélioration de la cohérence et de la complémentarité de l'ensemble des dispositifs

Action 5/3 : Projet territorial artistique et culturel

- ▶ Résultats attendus
 - Création de l'association de quartier

Action 5/4 : Structures nouvelles de participation de tous à la vie démocratique

- ▶ Résultats attendus
 - Augmentation du nombre d'adhésions aux associations

Action 5/5 : Promouvoir l'égalité des chances

- ▶ Résultats attendus
 - 100 consultations Accès au droit
 - Développement d'un usage d'Internet égal dans toute la ville

Action 5/6 : Qualifier les intervenants dans les quartiers

- ▶ Résultats attendus
 - 10 jeunes formés BAFA
 - Mise en place d'adultes relais dans les associations

Les modalités de financement du contrat

110 000 euros pour l'année 2007 – Reconnus sous réserve des disponibilités prévues par la loi de finances.

PROGRAMME D' ACTIONS

PARTIE I

AMELIORER L'IMAGE DES QUARTIERS NEUFS ET LA VIE QUOTIDIENNE DE SES HABITANTS

THEMATIQUE : HABITAT ET CADRE DE VIE

ACTION : ENGAGER UN PROJET DE RENOVATION URBAINE POUR LES QUARTIERS OUCHES, CITADELLE ET LES CASERNES

Description :

- Instruire une procédure d'agrément ZUS ou obtenir dérogation pour une opération isolée ANRU

- Relier le quartier de la Citadelle avec l'ancienne citadelle militaire en coordonnant les différentes études (MRAI, OPAC, Projet Urbain) :
 - 1) *créer de nouvelles liaisons Est Ouest, au moins piétonnes et cyclables*
 - 2) *penser la cohérence et la complémentarité de l'urbanisme entre les trois quartiers (types de logements, d'équipements)*
 - 3) *faire un vrai projet paysager et de mise en valeur des fortifications permettant à tous les habitants de se les approprier en tant que patrimoine commun*

- faire évoluer le paysage urbain
 - 4) *privilégier les espaces piétons, les places de convivialité, les espaces verts, les aires de jeux*
 - 5) *privilégier les pistes cyclables et les transports collectifs*
 - 6) *repenser les circulations routières en les hiérarchisant, en remodelant leurs tracés, leurs profils et leurs aménagements de sécurité et de commodité d'usage*
 - 7) *repenser et réaménager les stationnements en fonction des projets sur l'habitat de manière à réduire leur omniprésence dans le paysage urbain, sans diminuer la sécurité : garages en sous sol pour les nouveaux logements et autres*
 - 8) *Aménager une place centrale du quartier*
 - 9) *Penser à l'avenir de la passerelle (quel espace aménager à l'intérieur ? comment l'embellir ? lieu de vie en commun ? la*

démolir ?).

- Assurer une gestion urbaine de Proximité :
 - 10) *Aménagement des entrées d'immeubles et des espaces verts, des stationnements, protection du bruit (voitures radio, klaxon...),*
 - 11) *Concertation accrue entre les services techniques de l'Opac et de la Ville*
 - Mettre en place un système de management environnemental (cf.Ademe) pour une haute qualité environnementale
 - Améliorer la qualité du parc social
 - 12) *Mettre aux nouvelles normes (ascenseurs...),*
 - 13) *Rénover les façades*
- 1) Planifier les reconstructions et/ou démolitions prévues
- *Créer une offre de logements adaptés à des publics spécifiques (personnes âgées, handicapées, aux jeunes...)*
 - *Assurer la compatibilité avec les conclusions de la MRAI,*
 - *Maison relais*
 - *Regroupements fonctionnels de logements pour des personnes handicapées avec services médico sociaux*

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédits de droit commun de l'Etat (DDE) et crédits CDC, ANRU si le projet est recevable.

Etudier la possibilité d'opérations isolées (FLJT ou Maison relais) si obtention d'un classement ZUS ou Art. 6 déterminant les financements ANRU.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Améliorer le lien physique entre les trois villes (quartiers neufs, casernes militaires, et centre ville ancien).

ORIENTATION : AMELIORER L'IMAGE DES QUARTIERS NEUFS ET LA VIE QUOTIDIENNE DE SES HABITANTS

Thématique : Habitat et cadre de vie

Action : Assurer une Gestion Urbaine de Proximité

Description :

- Limiter les endroits non visibles de tous dans l'espace public qui peuvent créer un sentiment d'insécurité.
- Mise en place de la « *réparation immédiate du carreau cassé* » par l'intervention d'une régie de quartier ou des filières d'insertion.

Quartiers et publics visés :

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Développer l'urbanisme sécurisant (commission ou consulter la population ; personnes féminines notamment).

Consultation de la Gendarmerie, mobilisation du CLSPD et des services du Cabinet de la Préfecture (opérations Ville Vie Vacances), Police, Justice, Conseil Général, Fonds Européens, crédits CUCS.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Limiter le sentiment d'insécurité de la population

ORIENTATION : AMELIORER L'IMAGE DES QUARTIERS NEUFS ET LA VIE QUOTIDIENNE DE SES HABITANTS

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : Créer un rapprochement géographique, regroupant ANPE, Assedic et PAIO au Bâtiment Bel Air ou autre (casernes etc...).

Description :

Ce rapprochement pourra se faire sous la forme d'une maison de l'emploi ou d'un rapprochement des services publics de l'emploi.

Ce mode de fonctionnement sera retenu après la mobilisation de la commission du SPEL, et des partenaires directement impliqués.

Quartiers et publics visés :

Publics demandeurs d'emploi (quartiers neufs et tous quartiers).

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédits de droit commun (DDTEFP si création de la maison de l'emploi), et partenaires concernés (ANPE, PAIO, ASSEDIC, organismes de formation, etc...), crédits Ville.

Mobilisation du SPEL (Service Public de l'Emploi Local).

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi, et leur faciliter l'accès à l'information (accès aux formations, aux aides à mobiliser, à leurs droits, les stages, remises à niveau, à la VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience).

Indicateurs : Réalisation du rapprochement

PARTIE II

ORIENTATION : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES QUARTIERS NEUFS AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITE TOUT EN PRESERVANT L'EQUILIBRE ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES DE LA VILLE

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : Planter des entreprises dans le quartier et aider à la création de son emploi, Faciliter la création d'activité et la reprise d'entreprises

Description :

- forum de la création – reprise d'entreprise
- faire participer l'EPIDE
- utiliser les potentiels locaux (vannerie, coutellerie, plasturgie...)
- s'appuyer sur l'inventaire réalisé par la CAPEB des entreprises artisanales et sur les formations ;
- créer un site départemental de création d'entreprises, par secteurs d'activités et par territoires en s'appuyant sur l'expérience menée par le Pays de Langres avec les Chambres Consulaires.
- faciliter la création de couveuse d'entreprises
- mobiliser le dispositif Talent des Cités
- s'appuyer sur les témoignages et l'expérience des personnes des quartiers ayant créé leur activité
- faire découvrir les métiers artisanaux aux jeunes

Quartiers et publics visés :

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Mobilisation du SPEL (service Public de l'Emploi Local), crédits DDTEFP (ACCRES), crédits des collectivités territoriales pour la création et reprise d'entreprises. Poursuite et amplifications des interventions des chambres consulaires (CCI, Chambre de Métiers, et chambre d'agriculture), Boutique de Gestion, Education Nationale.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Augmenter les créations et reprises d'entreprises par les personnes issues des quartiers neufs. Créer une dynamique de projet et de suivi. Nombre d'expositions sur la découverte des métiers par les jeunes. Nombre de créations d'entreprises effectuées par des femmes

ORIENTATION : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES QUARTIERS NEUFS AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITE TOUT EN PRESERVANT L'EQUILIBRE ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES DE LA VILLE

Thématique : habitat et cadre de vie

Action : Développer des infrastructures et des services

Description :

- maison de quartier : définir le projet intergénérationnel et interculturel
- mairie annexe : assurer une présence permanente des représentants de la collectivité. Réflexion sur l'implantation d'une Cité administrative dans une caserne.
- Présence suffisante de services publics dans ce quartier
- Distributeurs de billets, pharmacie, médecins, infirmières....
- Conforter l'existant : Cyberbase, Maison des bambins, Bibliothèque Goscinny, CMPP, CHRS, piscine, stades...)
- Mettre en place une antenne de l'école de dessin et de musique

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs (Ouches et Citadelle)

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Présence de lien social dans les quartiers en créant des postes d'adultes-relais, qui doivent aussi renforcer les structures existantes (associatives ou institutionnelles).

Crédits CUCS, CAF, Conseil Général, Fonds Européens, crédits ACSE (ex fasild)

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Rapprocher les institutions et les lieux de vie des habitants des quartiers

Faire venir les habitants de la ville dans les quartiers neufs

Les quartiers doivent devenir des lieux de vie.

Taux de fréquentation des structures présentes par les habitants, enquête de satisfaction auprès des habitants

ORIENTATION : ORIENTATION : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES

QUARTIERS NEUFS AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITE TOUT EN PRESERVANT L'EQUILIBRE ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES DE LA VILLE

Thématique : habitat et cadre de vie

Action : Lutte contre la ghettoïsation du quartier

Description :

- Réaliser une étude sur la mobilité : déplacements et pratiques des habitants concernant l'accès aux services, les représentations de l'extérieur du quartier, les besoins, l'adéquation entre les services actuels de transports collectifs et les besoins...
- Articuler avec l'étude PLH
- Mettre en adéquation les transports en commun qui assurent les liaisons entre les différentes parties de la ville avec les besoins des habitants
- Inciter les habitants des quartiers neufs à découvrir l'histoire de la ville en aménageant des sorties d'école ou écoles-parents. Exploiter l'évènement des soirées des Hallebardiers.
- Terminer l'Allée Blanchefontaine, entre la passerelle en bois et la fontaine de la Grenouille, pour en faire une liaison piétonne très forte et de grande qualité entre les deux parties de la ville. Penser à l'aménagement ludique, culturel (allée des Philosophes)
- Favoriser l'implantation de services dans les Quartiers Neufs (comme la cyberbase, la maison des Bambins)

Quartiers et publics visés :

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

DRAC, crédits CUCS, Conseil Général, CAF, crédits ACSE (ex fasild) – Crédits intégration

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Nombre des personnes présentes issues des quartiers dans les manifestations

ORIENTATION : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : outils de lutte contre les discriminations

Description :

- Travailler avec les entreprises, les syndicats et les comités d'entreprise pour lutter contre les discriminations à l'embauche (CV anonymes, stages, bourses...)
- Mettre en place le Programme Parrainage (entrepreneurs et jeunes sous main de justice. Cf Ministère de la Justice)
- PAIO : lutte contre les discriminations par la formation des acteurs d'insertion, prolongée par une recherche action (coût 10 000 euros – 10 jours d'intervention)
- égalité hommes/femmes (logement, emploi, loisirs), égalité intergénérationnelle, entre les origines. Veiller à ce que les entreprises d'insertion prennent des femmes même pour des métiers réputés masculins. Favoriser la mixité le plus possible et ne développer des actions spécifiques pour les femmes qu'en cas de nécessité. Manifestations organisées par le « collectif féminin pluriel » en mars. Former au repérage des discriminations

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Mobilisation de la plate-forme des vocations et de l'ensemble des partenaires impliqués dans la vie économique, du SPEL. Mobilisation des crédits de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes, des fonds européens, des fonds CUCS, et de la mobilisation des crédits formation de la politique de la Ville, crédits ACSE (ex fasild), Programme ESPERE, crédits intégration.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Sensibiliser les partenaires à la lutte contre les discriminations de toute nature, faciliter la mobilisation de la plate-forme des vocations chaque fois que possible. Eventuellement diminuer les seuils de déclenchement de la plate-forme et l'élargir par secteur d'activité (à partir de 2 ou 3 recrutements).

Effectuer des comparaisons entre le nombre de candidats, et le nombre de personnes recrutées.

ORIENTATION : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

Thématique : citoyenneté et prévention de la délinquance

Action : lutte contre les violences faites aux femmes

Description :

Mise en place de permanences du CIDF (centre d'Informations du Droit des Femmes)-doté d'un adulte-relais depuis fin 2006.

Mobiliser l'ADAJ (Association Départementale d'Aide aux Justiciables), et conforter la création d'un Centre Départemental d'Accès aux droits.

Sensibiliser par des spectacles, une ligue d'improvisation, des ateliers d'écriture

Lieu : à la maison de quartier des quartiers neufs

Quartiers et publics visés :

Femmes victimes de violences, de discrimination, ou à la recherche d'informations générales (familiales, santé, professionnel ou en difficultés spécifiques).

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Droit commun de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes, crédits DDASS, crédits CUCS, crédits adulte-relais, et complément crédits CUCS, DDJS.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'accès aux droits des femmes et les accompagner dans leurs difficultés spécifiques.

ORIENTATION : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : Développement des pratiques sportives

Description :

- Organiser des sports à risque
- Organiser des activités sportives pendant les vacances scolaires (service sport Ville)
- Sports : foot salle ; pérennisation de l'emploi jeune,
- Faciliter l'accès aux professions et à la pratique du sport (sports et cultures, femmes et sports
- Organiser un tournoi « Les Joutes Lingonnes », inter quartiers, mêlant sports et histoire

Quartiers et publics visés :

Publics issus des quartiers neufs, public féminin, jeunes

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédits DDJS, CUCS, et/ou réussite éducative si acceptation du dossier par la DIV.

Examiner les possibilités de consolidation des emplois jeunes recrutés au sein des associations sportives (éducateur sportif), examiner les possibilités d'aide en matière de contrats aidés, ou adultes-relais. Consolider les emplois par le biais du GEDA chaque fois que possible.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Permettre l'accès au sport des publics les plus défavorisés

Consolider les emplois des structures associatives.

Nombre d'activités organisées, taux de fréquentation par les publics issus des quartiers, et taux de fréquentation par les femmes et par âge. Taux de fréquentation par âge.

ORIENTATION : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

Thématique : Citoyenneté et prévention de la délinquance

Action : actions de prévention - animation de proximité, prévention spécialisée

Description :

- Formation de responsables associatifs jeunes : BAFA, BEATEP, VAE etc...
- Aide à la parentalité : groupe de paroles de parents d'adolescents, liaison école famille. REAAP par ADPJ, Ecole de Parents, Education Nationale.
- Renforcer le réseau associatif et autres (Cada, Univers des échanges, Adpj, Cle, Ex6T, Chrs, Fljt, CCAS, Ahmi, Cyberbase, Groupe Solidarité, Grillons, Dulcimer, Caf, Mairie, référents Rmi) pour faire émerger des projets avec les usagers des associations du quartier : Us et Coutumes (Univers des Echanges)
- Construction du projet de la Maison de Quartier : lieu de rencontres interculturelles, intergénérationnelles, entre les citoyens et les professionnels des différents services (police, HLM, travailleurs sociaux, des permanences des associations, élus des collectivités locales...) ; antenne de l'école de dessin et de musique ;...
- Chantier éducatif permanent pour 4 jeunes équivalent temps plein ADPJ (coût : un éducateur, 35 000 euros + salaires des jeunes), intégration de TIG mineur
- Atelier boîte éducative (ADPJ pour 4 tranches d'âge)
- ADPJ : Séjours de rupture (12-16 ans)...
- Faciliter l'accès au droit :
 - 1) *ADPJ : Créer un accompagnement juridico éducatif des jeunes : accès aux droits et devoirs*
 - 2) *Création d'un Centre départemental d'Accès au Droit près du TGI*
 - 3) *Permanences d'un Point d'accès au droit sur LANGRES : Point d'accès au droit (animation éventuelle par un adulte relais), et interventions de l'ADAJ (association départementale d'aide aux*

justiciables)

- Développer les TIG majeurs et mineurs
- Mettre en place des solutions pour la réinsertion des détenus (logement, activité) en fin de peine ou libération conditionnelle : chantier d'insertion
- Mettre en place une collaboration réelle Gendarmerie Ecoles Service Jeunesse pour l'éducation à la sécurité (routière, prévention de la violence)
- Rallye Mob

Quartiers et publics visés :

Jeunes issus des quartiers neufs

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédits du Ministère de la Justice, crédits de la prévention de la délinquance du Cabinet de la Préfecture, crédits CUCS, crédits spécifiques du fonds spécifique de la prévention de la délinquance, crédits de la Direction de la Protection Judiciaire de la jeunesse, de la DDJS, crédits spécifiques CUCS, crédits fonds européens, crédits DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), Education Nationale.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Lutter contre la délinquance et permettre la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sous main de justice ou non.

Nombre d'actions, nombre de personnes visées par action, nombre de personnes par classe d'âge, par sexe, les orientations professionnelles retenues après chaque action par bénéficiaire, et l'accompagnement social et professionnel mis en place, taux de fréquentation, et de présence, part d'échec, l'acceptation de l'action par les habitants, l'implication des parents pour les mineurs.

ORIENTATION : PREVENIR LES CRISES EN ORGANISANT DES PROCESSUS DE REGULATION ET DE MEDIATION

Thématique : Citoyenneté et prévention de la délinquance

Action : Optimiser les réponses répressives

Description :

- Améliorer la circulation d'informations entre élus, justice et gendarmerie, renseignements généraux
- Poursuivre la collaboration entre police municipale et gendarmerie
- Activer le CLSPD

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers et de la ville

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

CLSPD, Police, justice, Cabinet de la Préfecture, Conseil Général, fonds européens, crédits CUCS

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Limiter le sentiment d'insécurité, tout en renforçant la présence de prestations dans les quartiers (insertion, réparation des dégradations, sanctions).

PARTIE IV

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : Emploi insertion et activité économique

Action : renforcer le potentiel de formation localisée sur le Sud Haute Marne

Description :

- Expérimenter des formules innovantes, en particulier pour les filières d'excellence (faciliter l'entrée dans les formations supérieures), 100 000 étudiants pour 100 000 élèves, mobilisation de l'adulte-relais pour l'accompagnement scolaire et la parentalité.
- Mobiliser davantage l'accès aux écoles 2^{ème} chance, à l'EPIDe, et développer les initiatives pour faciliter l'insertion de leurs élèves.
- Utiliser les potentiels locaux importants (plasturgie, vannerie...)
- Développer les liens entre la formation initiale et continue afin que les filières de formations maintenues dans les lycées professionnels correspondent aux besoins des territoires et notamment aux besoins des entreprises.
Anticiper les besoins des entreprises en type de compétences, de métiers (en tension) et adapter l'offre de formation aux besoins repérés.
- Renforcer le rôle de la VAE
- Structurer la formation des RMISTes, des bénéficiaires de l'ASS, des demandeurs d'emploi dans le cadre d'un parcours d'insertion
- Mettre en place des procédures d'E learning
- Mobiliser les ateliers de formation de base (Poinfor, entre autres...) et lutter contre l'illettrisme (Initiales).

Quartiers et publics visés :

Public jeunes en formation initiale

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Mobilisation du SPEL, Crédits DDTEFP, DDASS, DRASS, DRTEFP, Fonds européens, Conseil Régional, crédits CUCS, Education Nationale, réussite éducative si acceptation du dossier par la DIV. Mobiliser la plate-forme des vocations, Conseil Général, Conseil Régional, Rectorat.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'accès aux formations des publics en difficulté

Indicateurs : nombre d'actions entreprises, nombre de participants, nombre de participants par sexe, par âge, par quartier.

Les orientations professionnelles retenues, et la nature de l'accompagnement mis en place, la part d'échec, analyse des causes.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie

Description :

- Former les adultes à l'approche éducative des adolescents plus ou moins en difficulté, à la sécurité, à l'environnement, à la santé : mobiliser le réseau parentalité
- Lutter contre l'illettrisme :
 - pour les personnes ayant été scolarisées et ayant perdu (tous) les acquis : 10% de la population
 - *pour 10,9 % des jeunes illettrés d'après les résultats des tests de lecture lors de la journée d'appel de préparation à la Défense en 2005*
 - a) *Conforter l'acquisition des connaissances et compétences fondamentales.*
 - b) *Faire venir les personnes vers les structures (Importance de l'isolement, de la honte...)*
 - c) *repérer les très nombreux acteurs pour accompagner ces personnes*
 - d) *s'appuyer sur le vecteur culturel*
 - e) *s'appuyer sur les missions locales, PAIO, les structures Ateliers Formation de Base, la Mission Générale d'Insertion.*
 - f) *prévention de l'illettrisme (bébés lecteurs, opération coup de pouce, lire et faire lire etc...)*
 - g) *recenser les difficultés détectées à la journée appel de la Défense, puis assurer le suivi des mesures à mettre en place en lien avec la PAIO, l'ANPE.*
 - h) *Mobiliser l'ARIFOR (Mmes Nimier, Vigaud) pour les discriminations et l'illettrisme*

Quartiers et publics visés :

Publics défavorisés des quartiers neufs

Parents rencontrant des difficultés avec leurs enfants adolescents

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

SPEL, Lycée Professionnel, Secteur Plasturgie, crédits DDTEFP, DRTEFP, DDASS, DRASS, REAP, DRAC, Conseil Général, Conseil Régional, CUCS, IRIL, CAF, réussite éducative si acceptation du dossier par la DIV, crédits ACSE (ex-fasild) Education Nationale et l'institution scolaire.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'accès aux savoirs de base, et faciliter la parentalité

Nombre d'actions organisées, nombre de participants, difficultés rencontrées.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : Assurer des parcours d'insertion sans rupture

Description :

- Assurer le pilotage du dispositif général d'insertion, la répartition précise des rôles, la clarté des commandes publiques
- Consolider les structures d'insertion par l'activité économique
- Créer une Régie de quartier (partenariat OPAC-Commune pour propreté, décoration, petits aménagements, réfection d'appartement, place de l'art, services à la personne –personnes handicapées, âgées-, gardiennage...)
- Mettre en place un Chantier Insertion permanent (Projet Patrimoine, Services à la personne...)
- Former des cadres pour l'économie sociale et solidaire
- Favoriser l'activité du GEDA
- Favoriser la clause insertion emploi dans les marchés publics (surtout si acceptation du dossier rénovation urbaine)
- Accompagner la création d'un GEIQ (groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification) multi secteurs d'activités qui favorisera la qualification et l'insertion de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle à travers un parcours constitué de mises à disposition successives auprès des entreprises adhérentes et de temps de formation. Ce groupement qui devrait voir le jour courant 2007 sur les secteurs de Chaumont et de Langres pourra être mobilisé en faveur des publics des quartiers.
- Relancer le PLIE ou en tout cas organiser un dispositif permettant la coordination et le suivi des parcours des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
- Promouvoir le service civique volontaire.

Quartiers et publics visés :

Public demandeur d'emploi

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

SPEL, crédits DDTEFP, Conseil Général, Conseil Régional, CUCS, fonds européens, Education Nationale.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes inscrites à l'ANPE.

Nombre de personnes bénéficiaires, par sexe et par âge

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : Renforcer l'accompagnement des personnes issues des quartiers et de leurs familles

Description :

- Avoir une structure d'accompagnement (Thème transversal avec santé, culture, réussite éducative...) :
 - 1) *Pour les micro-crédits professionnels et sociaux, en lien avec les réseaux bancaires (cf Fonds de cohésion sociale), pour l'aide à la création de son emploi (fonds d'épargne et d'initiative locale, formation à la gestion, garantie d'emprunt),*
 - 2) *pour les liens avec SPE, avec les entreprises...*
 - 3) *pour construire le parcours d'insertion (emploi, formation, accompagnement social et éducatif...)*
 - 4) *pour appuyer les personnes en insertion (en entreprise d'insertion...)*
 - 5) *pour faciliter les synergies entre tous les dispositifs existants sur les quartiers (ANPE, PAIO, CCAS, Services sociaux du département, CIO,...) (ex CIVIS)*
 - 6) *Recruter des accompagnateurs au sein des structures d'insertion, profil psychologue*
- Mobiliser le dispositif CIVIS et le Fonds d'insertion professionnel des jeunes en faveur des jeunes du quartier
- Mettre en place des actions de parrainage pilotées par la PAIO ou par des associations.
- Créations de forum-emploi facilitant l'accès aux publics des quartiers aux emplois proposés notamment grâce à un travail préalable d'aide aux entretiens de recrutement
- ANPE : Découverte des métiers
- Renforcer le tuilage PAIO et CIO dès une sortie scolaire prématurée
- Renforcer l'accompagnement post embauche du demandeur d'emploi afin de limiter les échecs en emploi (mobiliser davantage le PADE, Prestation d'accompagnement dans l'emploi)
- PAIO : Aide à l'orientation appuyée par un logiciel d'aide à l'orientation (chambre des métiers)
- Mobiliser le dispositif qui permet d'élaborer le parcours professionnel d'un jeune sans qualification vers les métiers d'animation socio-éducatifs ou sportifs.
- Accompagner les actions d'insertion de l'EPIDE (Ets Public d'Insertion de la Défense et de l'Egalité)

Quartiers et publics visés :

Personnes défavorisées ou en difficulté des quartiers neufs

Mission Générale d'Insertion (MGI).

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Education Nationale, SPEL, crédits DDTEFP, ANPE, Fonds européens, CUCS, Conseil Général, Conseil Régional, DDJS, Fonds d'insertion Professionnel. .

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'insertion professionnelle des personnes demandeuses d'emploi

Indicateurs : nombre de personnes concernées, et nombre de personnes participant au dispositif, et orientation professionnelle retenue.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : emploi, insertion et activité économique

Action : Rapprocher les demandeurs d'emploi, les entreprises et les écoles

Description :

- Mobiliser la plate-forme de vocation et assouplir son fonctionnement
- Promouvoir la démarche EPOCQ (entreprises, pouvoirs publics : coopérer pour qualifier) initiée par l'AFPA et la CAPEB dans le secteur du bâtiment auprès d'autres secteurs d'activités
- Faire connaître le Service Civil Volontaire
- Promouvoir les métiers auprès des jeunes : artisans messagers, projet de bus de l'E2C, interventions dans les événements organisés par les écoles.

Quartiers et publics visés :

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

SPEL, Education Nationale, Mission Générale d'Insertion, crédits DDTEFP, AFPA, ANPE, organisations professionnelles (CAPEB), Chambres consulaires, Conseil Régional, Conseil Général, réussite éducative si le dossier est accepté par la DIV.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Mobiliser l'ensemble des dispositifs en faveur des habitants des quartiers neufs, et disposer d'un suivi statistique d'offre en faveur de cette population. Faire découvrir les métiers artisanaux avec des débouchés professionnels sérieux aux parents et aux jeunes dès l'âge de 12 ans.

Indicateurs : nombre d'évènements permettant de promouvoir les activités artisanales auprès des jeunes. Nombre de jeunes reçus et intérêt des jeunes à ces manifestations.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : habitat et cadre de vie

Action : faciliter l'accès au logement

Description :

- Faciliter l'accès aux logements de personnes handicapées motrices (aménagement systématique des entrées d'immeubles et appartements).
- Etudier toute possibilité d'hébergement permettant de répondre aux besoins des personnes handicapées : regroupement fonctionnel d'appartements adaptés avec services selon l'état de dépendance (personnes handicapés, âgées...) ; Logement double pour enfants et leurs parents âgés
- Construction dans les Quartiers Neufs d'espaces logements permettant d'accueillir une Maison Relais, un CHRS, dans le cadre du PLH pour l'accueil des femmes en danger (10 places).
- 2007 : Mobiliser le maximum d'ingénierie pour prévoir ce projet dès 2008, et examiner la possibilité de financement de ces opérations soit au titre de l'ANRU, si ce dossier est recevable, soit au titre du droit commun.
- Mettre en place des solutions de location – accès à la propriété dans les quartiers neufs
- Mise en place d'actions d'animation sur le volet logement
- Implantation de permanences de l'Espace logement qui dispose d'un adulte-relais, et interventions dans le cadre de stages collectifs de remise à niveau (savoir habiter, savoir consommer, lutte contre le surendettement) sur LANGRES.

Quartiers et publics visés :

Personnes en difficulté liées au logement, Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes handicapées, personnes en situation de grande précarité (ou en retard de paiement de loyers), faciliter la conclusion de plans d'apurement ou de protocoles BORLOO dans le cas d'une expulsion locative, lutter contre les offres insuffisantes de logement adaptées à tout handicap (malvoyant, handicapé moteur, ou mental etc....).

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Faciliter les rappels APL (SDAPL), dans le cas de la conclusion de protocoles BORLOO, mobiliser les crédits de droit commun sur l'accès à l'information

logement (DDASS, ACSE-ex FASILD, crédits CUCS, adultes-relais), suivi DDE, pour l'octroi d'un numéro d'accès au logement faisant l'objet d'un délai d'attente anormalement long.

Crédits DDE, crédits ANRU si dossier éligible, et crédits d'ingénierie à mobiliser, notamment crédits CDC (Caisse des Dépôts et Consignation), crédits ACSE (ex fasild).

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de personnes venues aux sessions sur le logement, suivi mis en place, et effets.

Concrétisation des aménagements effectués en faveur des personnes handicapées.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : santé

Action : Atelier Santé Ville

Description :

- Atelier Santé Ville : observatoire santé et social à l'échelon de la Ville, lié à un système d'information géographique (thème transversal). Le coordonnateur peut être celui du CUCS et du PRE
- L'Atlas numérique du Pays de Langres permettra à terme de visualiser des cartographies statistiques (santé, habitat, revenus, emplois, activités économiques, zones sensibles...) sur le territoire du pays : nous proposons de commencer par la commune de Langres et d'y associer le plus rapidement possible la Communauté de communes de l'Etoile de Langres.
- Recueil des données statistiques, enquêtes qualitatives, intégration dans un SIG puis dans le site Internet de la Ville
- Identification des difficultés de santé des adolescents
- Actions d'accompagnement sur la santé mentale
- Mise en place d'un plan départemental de lutte contre la toxicomanie en collaboration avec le GRSP (Groupement Régional de la Santé Publique).

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs et population de la ville et alentours

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

DRASS, DDASS, CPAM, Ville, CUCS, crédits ASV de l'ACSE, Education Nationale (CESC).

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Disposer d'éléments statistiques précis pour offrir des prestations adaptées à la population.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : santé

Action : dispositif de suivi sanitaire, social et psychologique des personnes toxicomanes

Description :

- Conforter le fonctionnement de Point Bleu (St Dizier) pour disposer d'un centre de soins pour les conduites addictives afin de disposer d'un véritable réseau et aboutir à la création d'un centre de soins dans le département : support local ADPJ
- Echangeur de seringues pour les personnes toxicomanes : Voir Escale

Quartiers et publics visés :

Personnes toxicomanes, et jeunes pour les actions de prévention

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Bus de la MILDT Crédits MILDT, crédits prévention de la délinquance du bureau du Cabinet de la préfecture, DDASS, DRASS, crédits PRSP

Résultats attendus, qualitatif et quantitatifs :

Offrir une structure de soins pour les personnes toxicomanes, et prévenir des dangers de la toxicomanie (hépatites, Sida etc....), crédits adultes-relais.

Indicateurs : Nombre d'évènements organisés, et nombre de participants aux opérations.

Nombre de kits distribués, et permanences effectuées, nombres de personnes concernées.

Plan départemental de lutte contre les conduites addictives.

ORIENTATION : LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE EN PARTICULIER DE LA JEUNESSE

Thématique : santé

Action : Mise en place d'ateliers santé

Description :

- Alimentation : Projet de l'Epicerie sociale et de la Régie rurale du plateau (CCAS en partenariat avec PAIO, CHRS, CAF, association écoute joie et santé, vie libre) Développement d'un Atelier santé autour de la qualité de l'alimentation pour les personnes âgées et les adolescents.
Point Info Jeunesse (PAIO)
- Adolescents : Prévention CM2. Pour les collèges, la prévention des conduites à risques sera menée dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
- Personnes dépendantes : Formation à l'accompagnement.

Quartiers et publics visés :

Jeunes et population issus des quartiers neufs

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :
DDASS, DRASS, CPAM, CUCS, DDJS, MILDT, Conseil Général, Conseil Régional, CAF, Education Nationale.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Améliorer l'accès à l'information santé

Indicateurs : nombre de participants, et nombre d'évènements

PARTIE V

ORIENTATION : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET PARTICIPATIVE DANS LA VILLE

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : Programme de Réussite Educative

Description :

Dans la mesure où la Ville de Langres n'a pas eu de classement Z.E.P. dans le passé, la D.I.V. (Délégation Interministérielle de la Ville) sollicite un diagnostic précis sur les difficultés rencontrées par les jeunes de 2 à 16 ans et les familles. C'est à partir de ce diagnostic que la D.I.V. se prononcera sur la constitution d'une équipe de réussite éducative.

- Permettre l'identification des enfants et des jeunes en difficultés à partir d'un travail collectif et complémentaire des divers partenaires éducatifs du territoire, axé sur une procédure et des critères établis.
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif en leur permettant d'adhérer à la définition d'un accompagnement individualisé pour des enfants et des jeunes en difficultés, puis de s'impliquer dans la mise en œuvre de ce dispositif.
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des enfants et des jeunes au niveau de leur scolarité, de leur santé, de leur vie sociale, de leur pratique sportive et culturelle en lien à leurs besoins propres et leurs spécificités. Favoriser la réussite scolaire.
- Permettre l'orientation des enfants et des jeunes en difficultés vers des actions et des structures existantes en renforçant l'articulation des différents temps scolaire, péri et extra-scolaire
- Développer le lien entre les familles et l'école à travers les missions de l'adulte-relais
- Recruter un coordinateur du Programme de Réussite Educative
- Mettre en place l'équipe pluridisciplinaire constituée de divers partenaires éducatifs dont la légitimité et le champ de compétences sont en adéquation avec le projet
- Mettre en place un Internat de Réussite Educative

Quartiers et publics visés :

En priorité les jeunes des Quartiers-Neufs (Citadelle et Ouches) mais également les enfants et les adolescents ciblés en difficulté dans le reste de la ville de Langres

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédit de réussite éducative, Education Nationale, D.D.J.S., D.D.A.S.S., D.D.P.J.J., D.R.A.C., Conseil Régional, Conseil Général, C.A.F., C.P.A.M., crédits A.C.S.E. (ex F.A.S.I.L.D.) et les fédérations et structures associatives présentes sur le territoire de la commune de Langres

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Amélioration de la situation de chaque enfant et de chaque famille concernés par un accompagnement individualisé dans le Dispositif de Réussite Educative

Evaluation spécifique de chaque action du programme de réussite éducative.

ORIENTATION : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET PARTICIPATIVE DANS LA VILLE.

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : Mettre en place des procédures de coéducation

Description :

Cette action est en lien direct avec le Programme de Réussite Educative qui a pour but de repérer des enfants et des adolescents en difficultés et de définir, avec l'adhésion et la participation de la famille, un accompagnement individualisé pour chacun des enfants. Cet accompagnement individuel, construit avec la famille, pourra se faire sur différents thèmes définis, à travers des orientations auprès des structures compétentes et des intégrations au sein de projets communs et d'actions collectives sur le territoire. Dans un souci de cohérence, il sera impératif de bien connaître l'ensemble des structures et des actions du territoire afin d'orienter les enfants, en priorité vers des dispositifs existants, en veillant à consulter la parole de l'enfant et la compatibilité des objectifs fixés. Les constats des besoins de l'enfant pourront amener à adapter ou à renforcer certaines actions déjà existantes ou à créer de nouvelles actions susceptibles de mieux répondre aux besoins.

- Mettre en place des procédures de coéducation entre les différents partenaires
- Coordonner les temps scolaires, péri et extrascolaires
- Définir de nouveaux partenariats entre les divers acteurs éducatifs du territoire
- S'appuyer sur la politique enfance et jeunesse menée par la ville de Langres
- Intégrer et renforcer les différents dispositifs existants : Contrat Educatif Local, Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité, Contrat Enfance, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance-Jeunesse, Projet Prévention de la Délinquance (Ville Vie Vacances et Fonds Interministériels de la Ville) et Prévention spécialisée
- Favoriser la cohérence et la complémentarité entre les différents acteurs et dispositifs existants et leurs objectifs respectifs
- Créer, si nécessaire, de nouveaux dispositifs en fonction des besoins identifiés des enfants et des adolescents
- Orienter et intégrer dans ces dispositifs, les enfants et les adolescents repérés dans le cadre du Programme de Réussite Educative
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des enfants et des jeunes au niveau de leur scolarité, de leur santé, de leur vie sociale, de leur pratique sportive et culturelle en lien à leurs besoins propres et leurs

- spécificités.
- Etablir une meilleure communication sur ces dispositifs auprès des enfants, des adolescents et des familles
 - Favoriser l'implication des familles dans les choix et les décisions au sein de ces différents dispositifs

Quartiers et publics visés :

En priorité les jeunes des Quartiers-Neufs (Citadelle et Ouches) mais également les enfants et les adolescents ciblés en difficulté dans le reste de la ville de Langres

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédit de réussite éducative, Préfecture (V.V.V. et F.I.V.), Education Nationale, D.D.J.S., D.D.A.S.S., D.R.A.C., Conseil Régional, Conseil Général, C.A.F., crédits A.C.S.E. (ex F.A.S.I.L.D.) et les fédérations et structures associatives présentes sur le territoire de la commune de Langres

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Evolution de la situation des enfants et des adolescents au sein de ces différents dispositifs

Evolution des enfants et des adolescents en lien avec les divers objectifs éducatifs fixés

Efficacité, efficacité et pertinence individuelle de chaque dispositif

Amélioration de la cohérence et de la complémentarité de l'ensemble des dispositifs

Développement des partenariats et création de nouveaux modes d'organisation plus pertinents

Amélioration de l'implication des enfants, des adolescents et des familles au sein de ces différents dispositifs

ORIENTATION : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET

PARTICIPATIVE DANS LA VILLE

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : projet territorial artistique et culturel

Description :

- Projet territorial artistique et culturel (DRAC) hors temps scolaire, ouverture culturelle : lecture, patrimoine (éducation artistique, mémoire immigration...), discrimination culturelle (inter culturel), usages des outils numériques.
- Prévention de l'illettrisme
- Chantier d'insertion par la culture : lunette 10
- Ecole 2^{ème} chance par la culture
- Culture du Coeur
- Spectacles vivants : projet Pourquoi Pas (Ruggieri)
- Travail de Mémoire : Mémoire de quartier
- Favoriser l'expression artistique des jeunes (musique, théâtre)
- Prévention de l'illettrisme par le contrat Ville Lecture
- Appropriation du patrimoine par les habitants des nouveaux quartiers

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

DRAC, réussite éducative, Conseil Général, crédits ACSE (ex fasild), crédits discrimination.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de personnes participantes issues des quartiers, nombre de manifestations.

Rapprochement des quartiers neufs et du centre ville.

ORIENTATION : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET PARTICIPATIVE DANS LA VILLE

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : Structures nouvelles de participation de tous à la vie démocratique

Description :

- Conseil de Jeunes : Elaboration de leurs points de vue, de leurs propositions ; gestion d'un budget participatif ; Insertion des jeunes dans le jeu démocratique, en particulier des femmes, dans les CA associatifs, dans le conseil municipal et dans ses commissions, dans les syndicats, les partis politiques ; aide à la création d'associations de jeunes ; organisation d'une semaine de la jeunesse ; de groupes de parole thématiques ; organisation de débats
- Accompagnement des projets menés par les jeunes.

Quartiers et publics visés :

Jeunes issus des quartiers

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :
DDJS, crédits prévention de la délinquance, crédits CUCS, crédits ACSE (ex fasild)

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Nombre d'initiatives d'accompagnement mis en place

ORIENTATION : PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET PARTICIPATIVE DANS LA VILLE

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : promouvoir l'égalité des chances.

Description :

- Permettre aux personnes défavorisées d'accéder à internet, et de maîtriser cet accès.
- Envisager la connexion internet gratuite par immeuble
- Empêcher la fracture numérique : Cartables électroniques : les parents des 50 enfants des Ouches et de la Bonnelle en CM2 n'ont pas accès à l'informatique à la maison et encore moins à internet. L'éventualité d'une poursuite du dispositif « cartable électronique » pourrait être examinée lors de l'entrée en 6^e
- Rôle de l'adulte relais pour la formation, pour le lien école famille, pour le suivi des devoirs par les parents.
- Mobiliser la Cyberbase pour développer les outils de recherche d'emploi, pour former la population aux nouveaux usages des TIC.
- Mobiliser le dispositif Internet Partagé (Caisse des dépôts et des consignations).
- Analyser pour les jeunes des quartiers, en liaison avec le CROUS, leurs possibilités réelles, financières, d'être étudiant à l'Université (bourses, loyers, cautionnement)
- Aider à la mobilité (cf association MPPL)

Quartiers et publics visés :

Habitants des quartiers neufs et alentours, jeunes, parents, et demandeurs d'emploi.

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

CDEC (Caisse des Dépôts et Consignations), crédits formation de droit commun, crédits CUCS et/ou de Réussite éducative sous réserve de l'acceptation du dossier, Education Nationale, Conseil Général, crédits ACSE (ex fasild)

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Faciliter l'accès aux droits et à l'information par internet (recherche d'emploi, suivi dossier santé, services publics etc...)

ORIENTATION : ACTION DEPARTEMENTALE : QUALIFIER LES INTERVENANTS DANS LES QUARTIERS,

Thématique : éducation et égalité des chances

Action : Qualifier les intervenants dans les quartiers

Description :

Permettre aux associations aux institutions de se renforcer par le **recrutement d'adultes-relais** chargés d'animer des prestations en faveur des habitants.

Permettre aux intervenants dans les quartiers d'acquérir les bases fondamentales, notamment les adultes-relais, les institutions etc...

Quartiers et publics visés :

Les associations, les institutions intervenantes dans les quartiers.

Moyens mis en œuvre : droit commun, crédits spécifiques, partenaires :

Crédits, Etat politique de la ville, fonds Européens, FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), montant Etat 20 000 €.

Résultats attendus, qualitatifs et quantitatifs :

Permettre aux intervenants de disposer de l'ensemble des connaissances nécessaires à leurs attributions, en participant à des sessions de formations organisées par l'État (politique de la ville, l'habitat, le logement etc...).

Permettre aux adultes-relais de faire valider leur expérience (VAE ou participer à des formations qualifiantes), par la prise en charge des frais liés aux formations (frais de déplacement, frais de pédagogie, d'inscription, etc...)

Signé à LANGRES, le 09 février 2007

Le Maire de Langres,

**Le Préfet de la Haute-Marne,
Délégué de l'Agence nationale pour la
Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances,**

Christian NOLOT

Claude VALLEIX